

LES EVANIIDES

PAR L'ABBÉ J.-J. KIEFFER

HISTORIQUE

Réaumur est le premier auteur qui ait fait mention des représentants de la famille des Evaniides. Dès l'année 1738 (117) il décrivait dans les termes suivants une espèce du genre *Gasteruption* : « Elle est singulière par la manière dont elle porte son corps (abdomen) lorsqu'elle vole; elle le tient élevé au-dessus de ses ailes, quelquefois presque perpendiculairement à leur plan. La première fois que je vis une de ces mouches en l'air, je ne pouvais deviner quel était l'insecte que je voyais, tant sa forme me paraissait bizarre et différente de celle de tous les insectes qu'on voit voler... Ici le corselet semble se prolonger assez considérablement par delà l'endroit où le corps lui est attaché, au lieu que dans les autres mouches le corps sort du bout du corselet ». L'auteur donnait en même temps deux dessins dont l'un représente un *Gasteruption* femelle, et l'autre une partie du thorax et de l'abdomen du même insecte vu de profil, pour faire voir l'endroit de l'insertion de l'abdomen et la forme du métathorax. Un peu plus tard, Réaumur décrivait aussi un représentant du genre *Evania* ou du moins de la tribu des *Evaniinae* (118) : « Un insecte d'une forme plus singulière m'a été envoyé de St-Domingue; son corps (abdomen) qui a quelque chose de la figure d'un cœur, met une

exception à ce qui s'observe généralement dans les autres mouches, quant au rapport de la grosseur du corps à celle du corselet. Le volume de son corselet dépasse beaucoup celui du corps. Ce dernier a à son origine un filet dont le bout s'unit au dessus du corselet sur lequel le filet s'élève en arc. » Le dessin qui reproduit cet insecte, montre un mâle d'*Evania*. Comme nous venons de le voir, l'auteur français, suivi en cela plus tard par Linné, Geoffroy, Fabricius et d'autres, faisait rentrer les Evaniides dans le genre *Ichneumon*. Il est vrai qu'il invitait à établir une séparation en disant (118) : « Si l'on juge nécessaire d'étendre les classes des Ichneumons au-delà de ce que nous avons fait, on ne négligera pas d'employer un caractère que je n'ai trouvé à aucune mouche des autres genres : soit que le corps des autres insectes ailés s'applique immédiatement contre le corselet, soit qu'il n'y tienne que par un étranglement ou par un filet, c'est toujours du bout du corselet que le corps part. Il n'y a que parmi les Ichneumons qu'on trouve des mouches dont le corps est implanté dans le dessus du corselet. » Ce ne fut qu'en 1775 que Fabricius établit le genre *Evania*, auquel Latreille ajouta en 1796 le genre *Gasteruption*, et Jurine en 1807 le genre *Aulacus*. Latreille fut le premier à reconnaître que ces insectes avaient droit à l'autonomie et devaient par suite former un groupe ou une famille à part, qu'il désigna du nom de *Evaniidae*, dénomination qui fut changée en 1830 par Leach en *Evaniidae*, en 1840 par Shuckard en *Evaniadæ* et *Aulacidæ*, en 1843 par Westwood et en 1883 par l'abbé Provancher en *Evaniidæ*.

Les Evaniides étant une fois élevées au rang d'une famille, il restait à examiner l'extension qui leur revenait ; en d'autres termes, il restait à chercher les membres, c'est-à-dire les genres dont cette famille devait se composer. Les divers essais qui eurent lieu à ce sujet, forment la seconde étape que l'étude des Evaniides eut à parcourir. En établissant le groupe des Evaniides, Latreille lui avait assigné les genres *Evania*, *Gasteruption* et *Pelecinus*, auxquels il ajouta en 1809 et 1810 le genre *Aulacus*, mais il en exclut avec raison le genre *Stephanus* qu'il classa parmi les Ichneumonides. Jurine au con-

traire y renferma les genres *Evania*, *Fanus* (= *Gasteruption*), *Aulacus* et *Stephanus*, et en exclut *Pelecinus*. Les auteurs qui suivirent, ne s'accordèrent pas davantage sur ce sujet. Leach en 1830, (91) comme encore Provancher en 1883 (115) n'admettaient que les quatre genres cités par Latreille, tandis que déjà en 1817, Lamarck d'une part (83) avait restreint cette extension, en retranchant les *Aulacus* et ne conservant, que les *Evania*, *Fanus* et *Pelecinus*; et Cuvier, d'autre part (33), l'avait au contraire élargie en ajoutant *Parillomma* aux quatre genres admis par Latreille. Griffith en 1832 (38) suivit l'opinion de Cuvier et ajouta encore le genre *Stephanus* aux Evaniiides. Westwod en 1874 (163) accorda même l'entrée aux genres *Trigonalys*, *Monomachus* et *Ophionellus*. La plus grande extension est celle que donna Brullé en 1846 (11); aux quatres genres proposés par Latreille, il ajouta *Brachygaster* démembré d'*Evania*, *Stephanus*, *Megischus*, *Monomachus*, *Megalyra* et *Capitonius* (*Cænocælius* Westw.). L'opinion émise en 1834 par Nees ab Esenbeck (103) nous paraît être la plus rationnelle. Selon cet auteur, les Evaniiides ne se composent que des trois genres *Evania*, *Gasteruption* et *Aulacus*. Pour des motifs que nous expliquerons en traitant des caractères généraux des Evaniiides, nous nous rangeons ici à l'opinion de Nees, en notant toutefois qu'actuellement les trois genres en question représentent en réalité trois sous-familles ou tribus de la famille qui nous occupe. Disons encore qu'en suivant cet auteur nous sommes en bonne compagnie; son opinion ayant été adoptée par Ratzeburg, Taschenberg, P. Cameron, Cresson, Ashmead, et surtout Schletterer.

Une fois fixés sur l'extension de la famille des Evaniiides, nous entrons dans le troisième stade de l'étude de ces insectes, pour lequel nous avons à signaler de nombreuses descriptions d'espèces nouvelles et les démembrements des trois genres primitifs. Parmi les auteurs qui, pendant cette époque, se sont particulièrement occupés des Evaniiides, nous devons une mention spéciale à M. le professeur A. Schletterer. Dans ses Monographies, qui ont servi de base au présent travail, cet auteur a résumé et complété les observations publiées antérieu-

rement sur ces insectes, et fait connaitre une foule d'espèces nouvelles décrites avec beaucoup de soin. Il est à regretter toutefois que les descriptions publiées par Schletterer ne fassent pas mention de deux caractères importants, considérés actuellement comme caractères génériques, à savoir la forme des crochets des tarses et la nervation des ailes inférieures.

§ I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX

1. — **Ensemble du corps.** — Antennes à peu près filiformes, composées de 13 à 14 articles. Pronotum très court, visible seulement de côté; prosternum tantôt très court, tantôt allongé en col; metanotum ou segment médaire très développé. Ailes antérieures avec un stigma relativement grand; trois cellules basales, à savoir la brachiale, la costale et la médiane interne; une cellule radiale; une à trois cellules cubitales fermées, une à deux discoïdales fermées, et une médiane externe; toutes ces cellules, à l'exception de la brachiale, peuvent faire défaut. Ailes postérieures n'offrant que des traces de nervures, rarement avec une ou deux cellules fermées. Abdomen distinctement pétiolé, inséré près du dos, c'est-à-dire près du sommet de l'aire du segment médaire; tarière proéminente, tantôt très courte, tantôt plus ou moins longue. Taille de 3 à 24^{mm}. Corps très trapu (*Evaniinæ*), plus ou moins grêle (*Aulacinæ*) ou très grêle (*Gasteruptioninæ*).

2. — **Tête.** — Le pourtour de la tête est circulaire ou ovoïdal. Palpes maxillaires composés de six articles, les labiaux de quatre. Yeux arrondis ou ellipsoïdaux. Ocelles groupés en forme de triangle isocèle à base tournée en arrière. Chez les *Evaniinæ*, la tête est aussi large que le thorax et plus ou moins couverte de poils blancs, courts et appliqués, surtout sur la face, les joues et les tempes; vue de devant, elle offre un pourtour circulaire ou ovalaire, selon que les joues sont courtes ou longues. Mandibules larges, planes, très courtes, se termi-

nant en une pointe obtuse ; elles offrent, un peu en dessous de l'extrémité, tantôt une dent obtuse plus ou moins émarginée, par ex. chez *Evania appendigaster* L. non Jur., tantôt deux dents aiguës, par ex. chez *Brachygaster minutus* Ol., tantôt trois dents aiguës, par ex. chez *Evania punctata* Brullé, selon Jurine et Latreille, tandis que Schlechterer n'en indique que deux. Selon Latreille, la langue des Evanies a trois divisions ; selon Jurine, elle a trois sillons assez profonds et égaux ; selon Fabricius elle ferait défaut. Yeux ellipsoïdaux, sans échancreure, toujours séparés des mandibules par des joues distinctes et de longueur variable ; à leur bord interne, ils sont parallèles ou faiblement divergents par en bas. Les deux ocelles externes ordinairement situés sur la droite reliant le bord postérieur des yeux, rarement en avant d'elle. Occiput très court, fortement déclive en arrière et à bord postérieur simple. Tempes rarement également larges, mais le plus souvent élargies par en bas. Front plan ou creusé, par ex. chez *E. punctata*, rarement convexe, comme chez *B. minutus* ; immédiatement avant la base des antennes se voit souvent une proéminence transversale et arquée ; entre les antennes s'élève parfois une arête ou carène longitudinale, qui peut se prolonger sur le front rarement aussi sur la face, en forme de ligne brillante. Face depuis la base des antennes jusqu'à la base des mandibules plus ou moins convexe, rarement plane. Les joues sont souvent séparées de la face par deux sillons et deux arêtes qui se dirigent du bord interne des yeux ou de la base des antennes jusqu'à la base des mandibules, en se rapprochant et en décrivant un arc.

La tête des *Gasteruptioninæ* est toujours ovoïdale. Bord occipital tantôt simple, tantôt aminci en arête, tantôt distinctement rebordé en forme de collerette ; dans ce dernier cas, on remarque parfois, immédiatement avant ce rebord, une ou trois fossettes. Suivant que le bord postérieur de la tête est plus ou moins distant des yeux, l'occiput paraîtra plus ou moins long ; sa forme est tantôt celle d'un cône tronqué, tantôt elle est plus ou moins hémisphérique, ou encore elle paraîtra d'abord large, puis subitement amincie, ou enfin comme ren-

flée. Yeux grands et ellipsoïdaux, atteignant tantôt les mandibules, de sorte que les joues font alors défaut, tantôt séparés des mandibules, les joues étant alors distinctes. Mandibules (Pl. XIV, *fig. 3*) ordinairement médiocrement longues, pointues à l'extrémité, armées à leur côté interne, près de l'extrémité, d'une dent obtuse, et en outre, vers le milieu, d'une dent plus grande, recourbée en arrière en crochet; chez quelques espèces exotiques, les mandibules sont démesurément allongées. Mâchoires en formes de lobes très faiblement concaves, largement arrondies au bout, et couverts de longues soies. (Pl. XV, *fig. 3*). Menton allongé, arrondi à l'extrémité qui est un peu plus étroite que la base, couvert de lamelles linéaires, courtes, étroites et rangées en lignes transversales (Pl. XV, *fig. 2*). Palpes plus courts que chez les *Aulacinae*, leurs articles de longueur variable suivant les espèces (Pl. XV, *fig. 2 et 3*). Brullé remarque que leur bouche est protractile.

Chez les *Aulacinae*, la tête est ronde et aussi large que le thorax. Occiput court, gros et large, à bord simple ou aminci en arête. Yeux ronds ou allongés en ellipse, toujours distinctement séparés de la base des mandibules, par suite les joues sont toujours distinctes. Mandibules courtes et larges, ponctuées à la base, pointues à l'extrémité; chez *Pristaulacus*, au bord interne, près de l'extrémité, se trouvent deux dents obtuses; chez *Aulacus*, on ne voit qu'une dent obtuse située près de l'extrémité, selon Jurine (Pl. XIV, *fig. 8*). Palpes maxillaires longs et amincis vers l'extrémité, les quatre premiers graduellement plus longs, le 5^e et le 6^e ordinairement un peu plus courts que les précédents.

3. — **Antennes.** — Celles des *Evaniidae* sont de 13 articles dans les deux sexes; leur point d'insertion est souvent dans une fossette, ordinairement vis-à-vis du milieu des yeux, moins souvent un peu avant le milieu ou même près du bord antérieur des yeux; elles sont toujours plus longues que la tête et le thorax réunis, souvent aussi longues que le corps. Scape plus court chez le mâle que chez la femelle, sa longueur étant chez le premier plus courte que la distance qui sépare